



DIRECTION DES ROUTES

Agence technique territoriale de Gâtine

Affaire suivie par : Guillaume HERAULT

Poste : 05 49 63 57 50

Réf. : CR-2025-090

Monsieur Yves ATTOU

Vice-Président en charge de la transition
écologique et de l'aménagement du territoire
Communauté de Communes Val de Gâtine
Place porte Saint Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Niort, le 16 AVR. 2025

OBJET : Révisions allégées n° 6 et 7 du PLUI Sud Gâtine et n° 1 du PLUI Val d'Egray

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 18 novembre 2024, vous avez sollicité le Département pour recueillir un avis sur les projets de révisions allégées du PLUI de votre collectivité.

Les projets de révisions allégées, n° 1 du PLUI Val d'Egray et n° 7 du PLUI Sud Gâtine, visent à faire évoluer les zonages agricoles (A) et agricoles protégées (AP) sur les communes de Sainte-Ouene et de Clavé, pour permettre l'évolution des exploitations agricoles existantes.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur le domaine routier départemental ou sur l'environnement.

Le projet de révisions allégées n° 6 du PLUI Sud Gâtine concerne l'évolution de zonages des zones UE et A pour permettre d'étendre la zone UX existante afin d'autoriser le développement d'une entreprise fabriquant des entraînements aéroportuaires.

Ce projet se situe en partie au droit de la route départementale 142. A ce titre, une attention particulière devra être apportée à la gestion des eaux de ruissellement qui devront être gérées directement sur la parcelle.

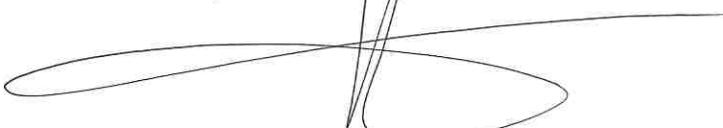
J'attire votre attention sur l'accès actuel qui se situe dans une courbe et qui risque d'altérer la sécurité des usagers de la route pouvant être surpris par une manœuvre des utilisateurs dont la nouvelle affectation de la parcelle générera un trafic de véhicules plus important. Cet accès existant devra être ainsi supprimé afin de ne pas dégrader les conditions de circulation actuelle.



Les autres documents qui composent ce PLUI n'appellent pas de remarque particulière de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur général adjoint en charge du Pôle
de l'Espace Rural et des Infrastructures

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke that loops back to the right, with a vertical stroke intersecting it near the center.

Jean-François COLLIER